



Travail social communautaire

Ensemble, créons du lien et des projets

Contexte

Selon les chiffres publiés par le Canton de Fribourg, d'ici 2035, un doublement de la population des personnes âgées de plus de 65 ans est attendu, dans le canton par rapport à l'année 2010.

La Loi sur les seniors (LSen), adoptée par le Grand Conseil en 2016, demande à l'ensemble des communes fribourgeoises de définir au travers d'un concept, les besoins de la population des personnes âgées de 65 ans et + ainsi que les mesures qu'elles vont entreprendre pour veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

C'est dans ce cadre-là que Pro Senectute Fribourg se met à la disposition des communes afin de les accompagner et de leur apporter son expertise dans la mise en œuvre de politiques communales et/ou régionales en faveur des seniors. La Fondation cantonale bénéficie également du soutien financier de l'OFAS, via la Fondation nationale, pour rétribuer certaines interventions de « travail social communautaire (TSC) ». Un mandat « à la carte » est tout à fait possible avec **notre service de TSC qui a une fonction de redynamisation des solidarités locales et de changement social**. Ce service permet de mieux connaître les besoins des seniors de votre commune, d'améliorer leur qualité de vie, de favoriser leur implication en leur redonnant du pouvoir d'agir, de prévenir et éviter l'isolement social et de créer de nouvelles synergies avec les partenaires existants.

POLITIQUE COMMUNALE SENIOR +

Evaluation des besoins dans le cadre du développement d'une politique vieillesse communale ou inter-communale

Dans le cadre de Senior+, notre unité TSC vous propose **deux méthodes participatives pour analyser les besoins des personnes retraitées et définir des mesures pour les prochaines années** dans des domaines aussi divers que le bénévolat, les soins, les infrastructures, la participation sociale, la mobilité afin d'améliorer la prise en compte des seniors dans une perspective de participation citoyenne :

1. L'enquête par questionnaire

Nous vous mettons à disposition un questionnaire traitant des différentes thématiques pouvant concerner la vie des personnes retraitées, à savoir : la vie sociale, culturelle, sportive & communautaire, le logement, l'aménagement de l'espace public, les transports, les dispositifs de soutien à domicile, les soins ainsi que la situation financière. Si souhaité, nous vous proposons également une analyse des résultats de cette enquête par questionnaire, au travers de la remise d'un rapport.





© Journal La Gruyère, Chloé Lambert

2. Outils participatifs en groupe

Exemple du World café

Nous organisons une rencontre avec les personnes retraitées de votre Commune afin de les consulter sur leurs besoins et attentes par rapport aux prestations qui leur sont proposées au sein de la Commune et celles manquantes. Les participant-e-s débattent, en petits groupes, sur ces différentes thématiques. Grâce aux idées provenant des différents groupes et à l'intelligence collective, des liens et des consensus émergent des conversations. A la fin de la séance, une synthèse par thématique est présentée à l'ensemble des participants. Une telle rencontre est également possible avec les partenaires de votre région, travaillant de près ou de loin pour la promotion du bien-être des personnes âgées. A la suite de cette rencontre, un rapport présentant les résultats de cette rencontre est remis à la Commune. Ces résultats auront pour objectif de permettre d'adapter l'offre déjà existante aux attentes et besoins réels des seniors, de développer de nouvelles offres et de mieux coordonner les différentes prestations proposées aux seniors.

La méthode participative peut prendre d'autres formes, selon vos besoins (« Speaking Corner », Forum, Métaplan, « Flocon de neige », etc.)

POLITIQUE COMMUNALE SENIOR +

Mandat d'animation socioculturelle

Mettre en réseau les organisations formelles ou informelles sur le territoire de votre Commune, déterminer et diagnostiquer les besoins et attentes des seniors, organiser quelques moments clefs de rencontre, développer des projets qui favorisent le « bien vieillir » dans sa région tout en prenant en compte les ressources des seniors. Toutes ces actions sont du ressort et des compétences de l'animation socioculturelle de Pro Senectute Fribourg.

Les mandats d'animation socioculturelle permettent de développer et accompagner différents projets participatifs (faire AVEC) selon vos besoins locaux :

- créer, accompagner et/ou soutenir un groupe seniors (ou commission),
- favoriser les liens sociaux par le développement et la mise en place d'activités avec les seniors,
- favoriser les liens intergénérationnels,
- développer des projets culturels répondants aux attentes des seniors,
- développer des synergies avec les partenaires locaux,
- coordonner et/ou organiser des événements ou des conférences sur des thématiques intéressantes (prévention et promotion de la santé, soutiens financiers, directives anticipées, adaptation du logement, etc.),
- ...

Ces projets participatifs visent à redonner du pouvoir d'agir aux seniors de la Commune en les incluant dans les démarches. De manière plus générale, ils deviennent acteurs de leurs projets. Ceci permettant de maintenir ou faciliter leur intégration dans la Commune, de prévenir l'isolement et la fragilisation, de renforcer leur santé et favoriser le maintien à domicile.

En collaboration avec notre service des sports/formations et notre service de la consultation sociale, une offre complémentaire et adaptée peut être proposée.

Contacts

Gander Angélique

Animatrice socioculturelle

Responsable du Travail Social Communautaire

angelique.gander@fr.prosenectute.ch

026 347 12 40

079 757 85 51

Michielan Emmanuel

Directeur de Pro Senectute Fribourg

Emmanuel.Michielan@fr.prosenectute.ch

026 347 12 40

Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg

Tél. 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

www.fr.prosenectute.ch